

# Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9<sup>e</sup>)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

## Camelote Allemande

Ce n'est pas pour rien qu'on appelle les idées libérales et démocratiques les idées françaises par excellence, les idées françaises tout court.

Le goût pour la monarchie, le penchant pour la servitude, que l'on voit refléurer chez quelques Français, c'est de l'importation allemande.

On peut coller sur toutes les théories réactionnaires l'étiquette « made in Germany ».

Il y a, certes, en Allemagne, des libéraux et des démocrates. Il y a une Allemagne qui est la fille de notre Rousseau et de notre Révolution.

Mais, cette Allemagne, c'est justement celle que nos contre-révolutionnaires français attaquent avec le plus de fureur. Ils l'attaquent comme ils attaquent Rousseau, les Droits de l'Homme et la Révolution. Leur nationalisme, leur xénophobie, leur germanophobie, ce n'est que du parti-pris politique, de l'esprit de secte.

La preuve, c'est que ces mêmes contre-révolutionnaires français admirent passionnément l'Allemagne proprement prussienne, celle qui s'est débarrassée à l'influence universelle des idées françaises et révolutionnaires, l'Allemagne autoritaire et militaire.

Cette admiration, nos contre-révolutionnaires ne la orient plus sur les toits. Ils ont peur de se faire houspiller. Ils s'imaginent que leur apostolat de haine a porté, et ils craignent de s'exposer, en s'avouant les disciples de l'Allemagne prussienne, à être victimes des passions mauvaises qu'ils ont voulu déchaîner.

Ils cachent donc prudemment l'origine de leurs conceptions sommaires et brutales. Mais, avant la guerre, quand la culture allemande, loin d'être tournée en ridicule par tous les illettrés de la presse et de la librairie, recueillait les hommages de l'admiration universelle, ces réactionnaires, alors, étaient fiers de pouvoir dire que leurs idées, comme toutes les idées à la mode, venaient d'Allemagne.

La vérité sort de la bouche des enfants. C'est le saute-ruisseau, ou, si vous voulez, l'arpète de l'Action Française, M. Jacques Bainville, qui, avec la belle assurance d'un jeune ingénieur, proclama le plus cyniquement l'origine allemande des théories chères à ses maîtres et à lui.

Nous avons reproduit, jadis, la page dans laquelle ce jeune homme énumérait complaisamment les Allemands célèbres desquels les Français réactionnaires pouvaient apprendre à mépriser les idées françaises et à s'enthousiasmer pour des théories contre-révolutionnaires. Il nommait Nietzsche, qui porta de si bons coups à « l'église humanitaire et à la gnose démocratique ». Il nommait « des penseurs (il écrivait bien : penseurs, o jeunesse ! des penseurs comme Dühring et comme Edouard de Hartmann) », lesquels enseignèrent aux Français, avec plus de succès que les apôtres français de ces mêmes doctrines, « l'antisémitisme et l'anti-littéralisme ». Il citait les historiens allemands, professeurs de nationalisme et de monarchisme. Il montra à la spectacle de la monarchie prussienne et de son œuvre « comme « la plus haute leçon de philosophie politique ».

C'est vers 1903 que l'Action Française empruntait ainsi à l'Allemagne des armes pour combattre la République.

Elle peut, en 1917, ajouter à tous ses maîtres de Germanie, à Dühring, à Hartmann, à Nietzsche, à Mommsen et aux autres, le nom et l'autorité d'un nouveau-venu dans l'enseignement public du royalisme : le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg.

C'est un royaliste convaincu et passionné, que le chancelier de Guillaume II et il le proclamait, il y a deux jours, à la tribune du Reichstag, en des termes que l'Action Française devrait recueillir et faire distribuer en tract de propagande.

Le discours du chancelier est un discours d'Action Française. Déjà, quand il prononça, au début de la guerre, sa phrase sur « le chiffon de papier », M. de Bethmann-Hollweg s'affirmait comme un fanatique de la raison d'Etat et son propos rappelait ceux que laissèrent tomber, pendant l'affaire Dreyfus, nos nationalistes.

Dans son discours de mercredi, le chancelier a, de nouveau, découvert sa parenté intellectuelle avec nos royalistes en lançant une double affirmation nationaliste et monarchiste.

Nationaliste, le chancelier affirme que, dans le cœur et l'esprit du peuple tout entier, le sentiment national avait pris la place des aspirations libérales.

Royaliste, M. de Bethmann-Hollweg proclama « la valeur des institutions monarchiques ». Il cita un mot de Frédéric-le-Grand qui pourrait être de Bonald :

« La puissance ne peut pas s'exercer d'une façon plus efficace que par des institutions reposant sur la base solide d'une monarchie qui plonge ses racines dans le peuple et qui tire sa force de l'attachement et du dévouement d'hommes libres ».

Et le chancelier ajouta : « L'impérialisme allemand, le royalisme ».

me prussien n'ont pas d'autres sens ni d'autres raisons d'être. »

Les nationalistes et royalistes français font profession de découvrir partout et de pourchasser ce qu'ils appellent la camelote allemande.

S'il est un article qui vient manifestement de Germanie, c'est bien leur doctrine politique, le monarchisme nationaliste.

S'ils n'étaient pas des hypocrites et des démagogues, ils revendiqueraient le chancelier comme un de leurs docteurs, et ils fonderaient à leur institut une chaire Bethmann-Hollweg.

Georges CLAIRES.

PARIS QUI S'EN VA

## L'Écuyer Fernando

Après Guy, l'excellent artiste des Variétés, une autre physionomie parisienne vient de disparaître : c'est Louis Beert, dit Fernando.

Fernando, c'est l'ex-proprétaire du cirque qui avait un nom et où lui succéda un autre disparu aujourd'hui, Médrano.

D'origine belge, Fernando avait débuté au Cirque d'Hiver, au temps de Franconi, comme écuyer de voltige. Peu à peu il s'affirma et gagna une renommée de maître de la claque.

Sa mort nous remet en mémoire l'époque fameuse où le cirque jouissait d'une grande vogue.

En ces jours-là, l'Hippodrome avait ses clowns, ses écuyers, ses acrobates, ses amazones et ses spectacles somptueux et grandioses.

Le Cirque d'Hiver dédaignait les exploits trépidants de Judex ou de Rigadin pour montrer des clowns en costumes éclatants et triches en couleurs paillées.

Le Cirque de la rue Saint-Honoré était légendaire. Edmond de Goncourt en chantait la vie et la lievre dans « Les Frères Zemganno ».

Le Tout-Paris y fréquentait : gens du monde, gens de robe, gens de lettres et artistes. Toulouse-Lautrec en rapportait des croquis ébouriffants de vérité.

Aujourd'hui, le cirque est la joie des petits. Le *Mercur* de France rapporte cette anecdote :

« Je conduisis l'été dernier au Cirque Médrano une jeune employée juive, ma facie conquête. Elle s'ennuya et la dissimula à peine. Une pièce eût été beaucoup plus de son goût, avec des actrices et des toilettes d'opéra-parisiennes. Elle bâillait aux facettes des clowns et la grâce des écuyers, la fantaisie des prestidigitateurs, les chevaux caracolants, les cerceaux multicolores, la grâce des acrobates, tout ce qui enchante des yeux d'artistes, paraissait le comble de la médiocrité à sa petite plébéienne. Je compris qu'elle était soite, et la « plaquai » bientôt. Elle me proféra d'ailleurs un juron bourgeois qui avait une auto ».

Où, la petite juive s'est ennuyée au cirque. En revanche, combien s'y amusent et qui sont ses fidèles abonnés : André Gide, Jean Cocteau, Marc Bréant, Guillaume Apollinaire, Forain, Picasso, Pouillon, et tous ceux qui se souviennent des jours passés où le cirque florissait.

Mais où sont les cirques d'antan

Marcel SERANO.

**SAMEDI**  
Carnavals d'hier  
et de demain

Sous notre  
Bonnet

Le plaqué Léon Daudet, l'homme qui se défie toujours quand on le somme de produire les preuves de ses assertions injurieuses, ne se résigne plus à faire écrire que M. Miguel Almereyda a voulu se débiter. L'Action Française convient maintenant que c'est l'avocat de M. Miguel Almereyda qui a demandé une remise.

Quoi qu'il en soit, des dépêches tendancieuses à coup sûr, signalent que les Allemands procèdent à une concentration casale sur le front russe septentrional et qu'ils ont préparé une offensive que le temps seul retardera actuellement.

L'Allemagne, ajoutent ces textes, prévoit que cette tentative lui coûtera cinq cent mille hommes, mais elle est disposée à subir cette perte.

Le ton même de ces dépêches indique combien elles sont sujettes à caution. Le colonel Repington, cependant, s'y réfère pour expliquer le repli allemand. Il y a sans doute une partie de vrai dans toutes ces histoires ; il est même certain qu'Hindenburg ne peut pas ne pas attaquer sur le front oriental. Il est certain aussi que le front occidental ne restera pas calme après la retraite de l'Ancre. Il serait, par conséquent, bien téméraire de conclure. Tout fait présumer, d'ailleurs, qu'il sera possible avant peu d'être fixé sur les intentions de l'ennemi. Attendez donc, il y a trente et un mois que nous faisons ce métier-là.

## Le Rochester s'est échoué

Tous les partis d'accord avec le Président

Le « Rochester » s'est échoué cette nuit au bec d'Amboz. L'autorité maritime a envoyé sur les lieux un torpilleur pour procéder au renflouement. — (Radio.)

Bordeaux, 2 mars. — Le cargo américain Rochester, continuant son voyage de Pauillac à Bordeaux, s'est échoué, cette nuit, en Gironde, à hauteur du bec d'Amboz.

Le remorqueur Titan, de la Compagnie Générale Transatlantique, est immédiatement parti de Bordeaux pour tenter de le renflouer.

On pense que l'opération s'effectuera sans grandes difficultés et que le Rochester pourra être à Bordeaux dans le courant de la nuit prochaine. — (Radio.)

L'ACCORD ENTRE REPUBLICAINS ET DEMOCRATES

Washington, 1<sup>er</sup> mars. — On prétend que c'est l'initiative de l'Allemagne de former une alliance avec le Mexique et le Japon contre les Etats-Unis qui, dans les milieux parlementaires, a eu pour effet de rallier tous les membres du Congrès autour du président. Les sénateurs républicains ont abandonné leur opposition et ont assuré les leaders du parti démocrate qu'ils donneraient leur appui à M. Wilson dans cette crise.

A la Chambre des Représentants, un accord est intervenu entre les démocrates et les républicains. Il a été convenu que les débats sur le bill du sénateur Flood ne dureront pas plus de trois heures et que le vote aura lieu ensuite.

Plusieurs représentants républicains ont déclaré qu'ils voteraient pour l'adoption du bill. — (L'Information.)

LE CONGRÈS

Washington, 1<sup>er</sup> mars. — Les membres du Congrès américain ont été convoqués

## Le Repli Communiqués

940<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

A l'ouest de Soissons, deux coups de main simultanés dirigés par les Allemands, dans la soirée, sur nos positions au nord-est de Vingré, ont échoué sous nos feux et ont coûté des pertes à l'ennemi.

En Argonne, nous avons pénétré dans une tranchée allemande, près de Vauquois, et ramené des prisonniers.

Lutte d'artillerie assez vive au bois d'Avocourt. Nuit calme partout ailleurs.

La Guerre Aérienne

Dans la soirée du 1<sup>er</sup> mars, deux avions ennemis ont lancé des bombes sur Montdidier ; une femme tuée, deux enfants et un homme blessés.

Une de nos escadrilles composée de onze appareils a bombardé les baraquements de Guiscard, la gare d'Appilly et celle de Bacheul (Oise), où un incendie a été constaté.

Déclarations de von Kluck

Lausanne, 2 mars. — Le général von Kluck, dans une interview qu'il a accordée à un rédacteur du *Posti Nepti*, a déclaré que l'armée constituée par les corps-marchés produira le maximum d'effet dans la guerre que l'on peut faire contre l'Angleterre.

LA CLASSE 18

La révision de la classe 1918 sera terminée le 15 mars. L'appel sous les drapeaux des jeunes gens de cette classe sera fait en avril, sans doute le 12.

Faits divers

Ce matin, vers 5 heures, un incendie s'est déclaré dans les sous-sols de la chapellerie Bruyas, 21, boulevard Bonaparte-Nouvelle. Les pompiers se sont rendus assez vivement sur les lieux. Les dégâts sont encore évalués sans couverts par une assurance.

Les Bourreurs de Crâne

(Suite)

C'est l'OEUVRE qui nous invite à enregistrer ce nouvel exploit des « bourreurs de crânes » de la grande presse d'information :

Le premier compte rendu du discours du chancelier Bethmann-Hollweg est parvenu aux journaux, cette nuit, un peu avant onze heures. Il était notamment incomplet, tronqué, et même incompréhensible en quelques-unes de ses parties.

Faute d'en avoir un autre, la plupart des journaux ont pensé pouvoir s'en contenter. Ils l'ont donc publié, en l'entourant de commentaires dans le goût de celui-ci que je copie textuellement :

« Tout dans le discours du chancelier,

(tradit l'embarras. Jamais style oratoire n'eut moins d'éclat. Jamais l'inspiration de l'homme d'Etat ne fut plus médiocre. »

Cependant, vers trois ou quatre heures du matin, le texte authentique du discours nous parvenait. On sait que la grande presse a des éditions de cinq heures du matin. Elle nous l'a annoncé dans tous les tons et dans toutes les couleurs.

Nous pensions qu'elle userait de cette facilité pour donner au moins à ses lecteurs de Paris un texte exact. C'est ce qu'elle n'a pas fait. C'est aussi, disons-le, ce que fit l'Echo de Paris. Mais ce que n'a pris la peine de faire aucun autre journal.

Indemnités et Réouverture

Les directeurs de théâtres, concerts et cinémas ont été reçus hier dans la soirée par M. Malvy.

Le cours de cette entrevue, le ministre a avisé les directeurs qu'ils recevraient une indemnité globale à répartir suivant les bordereaux établis par chacun d'eux et qui servirait à payer deux jours sur quatre au petit personnel employé.

Une somme représentant les deux jours de la semaine présente a été remise immédiatement au directeur de l'Association des directeurs, qui en assurera la répartition.

Après les directeurs, les représentants de la Fédération du Spectacle ont été reçus par M. Malvy.

Le ministre leur a communiqué les décisions prises auparavant, en spécifiant toutefois que le petit personnel dont le salaire est inférieur à 100 francs serait payé intégralement, les directeurs devant verser le surplus.

En terminant, le ministre de l'Intérieur a donné l'assurance aux délégués que, ainsi que nous l'annoncions avant-hier, la réouverture serait faite.

La date du 8 mars ou du 15 mars serait, espérons-le, celle de la reprise totale de l'activité théâtrale.

Serait-ce l'annonce de la fin d'un cauchemar dont toute une corporation souffre depuis bientôt un mois ?

Une « Sainte » de plus

On nous la prépare au Vatican

Tandis que, sur les bords de l'Ancre, Allemands et Anglais échangeaient des grenades, tandis que le Rochester voguait vers la Gironde, la Sacré-Congrégation des Rites, à Rome, préparait une nouvelle sainte.

Vous connaissez le mot définitif du petit Bob, de Max Gyp :

« Pour être magistrat, il ne suffit pas d'être bête : il faut aussi avoir de la tenue. »

Pour être canonisé, c'est encore plus difficile.

Il faut réunir des conditions nombreuses et variées. Il est bon, sinon toujours indispensable, d'avoir, à son actif, deux miracles.

Mais, entendons-nous bien : des miracles authentiques, vérifiés, contrôlés.

Les miracles sont fréquents, et les thaumaturges nombreux.

Mais il y a « miracle » et « miracle ». Les soldats qui ont fait le miracle de la Marne, par exemple, s'exposent à être nettement déçus, s'ils comptent être canonisés un jour ou l'autre.

Le contrôle des miracles appartient à la Congrégation des Rites, — une congrégation que le Pape tient à presider lui-même. Ce souci s'explique aisément : s'il suffit de quelques miracles accomplis dans le passé, pour faire un saint, il suffit souvent d'un saint pour faire de l'argent. Qui a bu boire... Qui a fait des miracles en enfer. Un saint, régulièrement canonisé pour des miracles contrôlés, c'est, très souvent, un pèlerinage qui se monte, des offrandes qui affluent, des ex-votos aussi.

La sœur Anne de Saint-Barthélemy, une nonne espagnole qui opérait à Arras, ses deux miracles. Personne, sans doute, ne les a constatés. Mais, qu'importe ? La Sacré-Congrégation des Rites les a proclamés authentiques, par un décret qu'elle promulgua le 25 février dernier, au cours d'une séance solennelle présidée par Benoît XV en personne.

L'assistance comportait, en plus de son auguste président et des non moins augustes membres de la Congrégation des Rites, d'autres personnalités éclatantes : l'ambassadeur d'Espagne et le ministre de Belgique.

Voilà donc une sainte de plus en préparation. Quelques formalités encore et on l'inscrira au calendrier : prêtres et moines pourront bientôt vendre, contre espèces sonnantes ou dons en nature, des interventions efficaces. — G. C.

La Grève d'Essen

Londres, 2 mars. — De Rotterdam au Daily Telegraph, journal conservateur :

Un Polonais arrivant d'Essen, où il était forcé de travailler dans les houillères, confirme l'extrême importance des grèves dans ce district où, en dehors de la grève sérieuse de la maison Krupp, 60.000 mineurs, appartenant à 34 mines, se mirent en grève en signe de protestation contre l'insuffisance de la nourriture. Des forces militaires importantes furent envoyées à Essen. La grève dura trois jours.

L'article de notre excellent collaborateur « Monsieur Badin » a été supprimé en entier par la censure.

Dernière Heure

Le Brésil rappelle ses nationaux

Rio-de-Janeiro, 2 mars. — Le gouvernement brésilien vient d'ordonner aux légations du Brésil dans les pays belligérants d'invoquer leurs ressortissants à prendre leurs mesures pour pouvoir assurer leur retour au Brésil.

L'opinion est unanime à estimer que cette mesure concerne particulièrement les nationaux brésiliens résidant en Allemagne. — (Radio.)

Le Voyage de M. Gérard

Londres, 2 mars. — Un message sans fil, reçu du vapeur *Infante Isabelle*, qui transporte vers les Etats-Unis M. Gérard et sa suite, annonce que le navire est sorti de la zone déclarée dangereuse par l'Allemagne. Jusqu'à présent, la traversée n'a donné lieu à aucun incident. — (Radio.)

## DE L'ARGENT pour des Enfants

Les dispositions budgétaires du projet Barthe

Nous avons exposé les remèdes par lesquels M. Barthe, l'actif député de l'Hérault, entend arrêter la crise de la natalité.

Mais ces remèdes, on l'a remarqué, comportent des dépenses considérables. Il faut des millions.

Où les prendre ? C'est ce que M. Barthe nous a dit dans un second entretien.

M. Barthe a élaboré un système de compensations par lequel les classes aisées seraient amenées à subvenir aux besoins des familles encourent et des mères de la classe ouvrière :

« Dans certains milieux, nous expliquait-il, on a le souci exclusif d'assurer aux enfants une existence facile ou une éducation qui leur permette de gravir sans transition un échelon de plus dans la hiérarchie sociale ; ces préoccupations aboutissent fatalement à limiter la famille à un ou deux enfants.

« Dans les milieux ruraux enfin, l'appréhension du morcellement d'un patrimoine chèrement constitué conduit également à la restriction volontaire du nombre des enfants. »

« Quoi qu'il en soit, il faut agir d'autorité et proclamer que toute famille qui ne se renouvelle pas est appelée à contribuer directement aux charges matérielles des familles nombreuses.

TROIS HÉRITIERS, SINON TROIS ENFANTS

« Pour arriver là, il convient de considérer que la famille normale ne doit pas comprendre moins de trois enfants, deux pour remplacer les ascendants et le troisième pour accroître le chiffre de la population et, le cas échéant, pour remplacer ses aïeux.

« En conséquence, il doit être prévu trois parts au moins dans chaque héritage. Chaque fois qu'il y a moins de trois héritiers directs, l'Etat intervient comme co-héritier. Au cas où il n'y a aucun héritier direct, l'Etat est partie prenante de deux parts et donne la moitié disponible partiellement n'étant que de la moitié des biens qui reviendraient à son enfant, si le testateur en avait un, cette moitié disponible demeurant fixée au sixième de l'héritage tant que l'Etat est co-héritier.

« Si le de cujus n'a qu'un enfant, l'Etat revendique la moitié de l'héritage, soit trois sixièmes, l'enfant unique obtenant sa part, deux sixièmes, et pouvant bénéficier en plus du sixième restant.

« Au cas où le de cujus laisse deux enfants, l'Etat ne revendique plus que le sixième de l'héritage, c'est-à-dire la moitié de la troisième part, l'autre moitié constituant la quotité disponible.

« Mais il n'est pas suffisant de restreindre la faculté du de cujus dans la disposition de ses biens, et de donner à l'Etat la qualité de co-héritier dans toute succession revenant par moins de trois héritiers directs. Il convient encore de considérer expressément la situation de famille des héritiers eux-mêmes.

LE CAS DES CELIBITAIRES

« Il est incontestable que l'héritier qui, à quarante ans, n'est ni marié ni père de famille est beaucoup moins intéressant pour la société, à beaucoup moins de charges que celui qui, à trente ans, est marié et père de famille. Si la loi ne distingue pas entre eux, elle prime en quelque sorte le célibataire ou tout au moins la restriction de la natalité.

« L'effort du législateur, pour être efficace, doit donc aboutir à établir la discrimination entre les héritiers, suivant leur situation de famille. Il convient de retenir l'hypothèse raisonnable qu'une famille composée de trois enfants est entièrement constituée de 29 à 40 ans.

« En conséquence, tout héritier qui, ayant quarante ans, n'est ni marié ni père de famille, ne peut prétendre qu'au cinquième de l'héritage qui lui reviendrait s'il avait fondé un foyer.

« Les mesures dont il s'agit ont un double objet : si elles visent expressément à provoquer une recrudescence volontaire de la natalité dans les milieux aisés, elles doivent aussi servir à encourager l'effort, à réduire les sacrifices des classes laborieuses qui donnent sans compter des enfants au pays.

« Les recettes que l'Etat embaissierait en vertu des dispositions projetées feraient, en effet, équilibre aux dépenses résultant des primes de natalité et des journées de salaires allouées aux femmes de la classe ouvrière. Elles permettraient encore d'ouvrir des cliniques et des pouponnières en quantité suffisante.

« Il est juste que la femme que son état de grossesse empêche de travailler reçoive de la collectivité le prix de son salaire habituel. En effet, le fait d'assurer les charges et les dangers d'une maternité est pour le moins aussi méritoire que celui de fournir une activité quelconque.

Telle est l'économie générale du projet de M. Barthe. On voit qu'il ne manque ni d'audace, ni d'ingéniosité, et que ses dispositions multiples prévoient toutes les difficultés.

Mercédès VIEL

Ledebour contre les Crédits

Lausanne, 2 mars. — Suivant le *Volksfreund* de Brunswick, le député socialiste Ledebour a fait les déclarations suivantes au Reichstag : « Voter les crédits de guerre, c'est s'associer à la politique de guerre. Le parti qui se soumettrait à cette politique assumerait la responsabilité des buts de guerre poursuivis par le gouvernement allemand. Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes est violé par l'Empire d'Allemagne d'accord avec l'Autriche-Hongrie, qui a coopéré à la résurrection de l'Etat polonais. Nous condamnons la guerre sous-marine et nous refusons de l'accepter telle qu'on la conduit actuellement. »

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

# Au Jour le Jour

POLITIQUE ET PHILANTHROPIE

## Le Triomphe du bon sens

L'un après l'autre, les journaux républicains qui, précisément parce qu'ils se font un haut idéal de la démocratie, ont été les premiers à mener la lutte contre l'alcoolisme, déclarent se résigner à suivre l'inspiration officielle, qui voudrait actuellement profiter des heureux résultats obtenus par une propagande féconde, pour servir des intérêts uniquement politiques.

Aujourd'hui, c'est en tête de l'heure et sous la signature amie de Douvier, que nous recevons une nouvelle et précise adhésion à la formule de sagesse et de bon sens proposée par MM. Barthe, Chaumet, et beaucoup d'autres.

Après avoir relevé, non sans ironie, les déclarations vaines des pourfendeurs de l'heure nouvelle, le rédacteur en chef de l'heure demande :

« Quel rapport y a-t-il entre l'alcool, produit du sol, richesse nationale, et l'alcoolisme ? »

Et il répond très logiquement :

« Le même qu'entre le vin et l'ivrognerie. Plus d'autre. »

L'erreur monstrueuse des « suppressionnistes », poursuivi, doit être inlassablement précisée. C'est la mauvaise fiscalité de ces quarante dernières années qui a fait de l'alcool une sorte de fluide en le débarrassant de son utilisation rationnelle et féconde. Pourquoi, je vous le demande, l'alcool d'industrie a-t-il envahi les comptoirs, les débits, les chambrées normandes et bretonnes, les logements parisiens ? Parce qu'à mesure qu'il le frappait de droits de plus en plus énormes au titre d'alcool de consommation, l'État ne faisait rien, bien entendu, pour que cette consommation diminuât.

Et M. Douvier de montrer honnêtement à nos compatriotes l'exemple de l'étranger, des nations scandinaves, de la Suisse, et surtout — c'est bien de l'avoir osé — de l'Allemagne.

L'Allemagne, écrit-il, propose du développement de l'industrie industrielle de l'alcool, en primant la dénaturation et les emplois chimiques de l'alcool, s'est assuré le monopole presque mondial de l'industrie chimique. Les « résolvants », les « dissolvants » nous venant régulièrement de la Prusse rhénane avant la guerre. Rendus en France, ayant payé la douane, ils coûtent encore bien moins cher que les produits similaires fabriqués chez nous à grands frais.

L'État allemand a monté lui-même des usines pour encourager et développer la dénaturation. Le résultat, on le connaît : des milliards et des milliards prélevés par l'Allemagne sur le monde...

M. Douvier conclut excellemment comme il suit :

« Les économistes de demain n'évoqueront pas sans stupéfaction, me disait hier encore mon éminent ami Charles Chaumet, les bêtises dont le temps de guerre nous aura valu l'éclosion... » Certes ! Mais, en attendant, ils ont été si forts, ces illuminés, que le péril est aux portes, par un temps où le désordre des idées devient décevantement dangereux.

Il faut que la défense s'organise, qu'elle soit victorieuse ; il y va de l'avenir français.

On le voit, quel qu'on en ait pu présumer, malgré des subventions généreuses, les campagnes tapageuses, les déclarations

solennellement apportées à la tribune du Parlement, la stupide improvisation dont nous étions menacés n'est pas prête de se réaliser. Les meilleurs esprits de la France républicaine ont deviné le péril, l'ont dénoncé et poursuivront inlassablement leur nécessaire opposition à un projet funeste !

Moins que jamais, nous ne voulions accepter que la lutte antialcoolique serve de paravent à ceux qui, pour se dérober à de lourdes responsabilités, voudraient bien s'offrir le luxe de parler d'autre chose.

Nous sommes quelques-uns qui ne perdons pas une occasion de les rappeler à la question ; et la question essentielle, la question qui prime toutes les autres — à nos yeux — n'est pas de dire laquelle, on ne nous le permettrait pas — ce n'est assurément ni l'alcool, ni l'alcoolisme.

Quand le feu est à la maison, on ne se soucie pas de faire la chasse aux puces... J. G.

## En plein régime de restrictions

La création de la carte de pain, projet d'hier, est aujourd'hui chose faite.

On nous a communiqué, en effet, la note officielle suivante :

« Pour éviter le gaspillage, le ministre du ravitaillement a décidé de réglementer la consommation du pain, en instituant une carte. Des instructions vont être données aux préfets pour la mise en œuvre de ces règlements. »

D'après les renseignements qui nous ont été donnés au ministère, le nouveau régime ne sera point appliqué avant deux mois ; il constitue une simple mesure de prévoyance.

M. Herriot a fait également annoncer qu'il étudierait les renseignements qui nous ont été donnés au ministère, le nouveau régime ne sera point appliqué avant deux mois ; il constitue une simple mesure de prévoyance.

M. Herriot a fait également annoncer qu'il étudierait les renseignements qui nous ont été donnés au ministère, le nouveau régime ne sera point appliqué avant deux mois ; il constitue une simple mesure de prévoyance.

On en envisage la fermeture des boutiques deux fois par semaine, mais peut-être, à encore, le régime de la carte serait-il mis en vigueur.

On vent même nous diminuer le nombre des distributions postales. Les distributions de onze heures et de quatorze heures, seront fusionnées en une seule qui se fera à treize heures.

Le ministre du commerce nous ménage par contre une agréable surprise : prochainement, les pneumatiques nous seront apportés par de charmantes postières.

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

## Contre la P. M. O.

La Fédération socialiste des sports et de gymnastique, après une grande discussion a voté l'ordre du jour suivant :

« La Commission administrative de la Fédération socialiste des sports et de gymnastique, dont le siège est 113, boulevard Auguste Blanqui, réunie extraordinairement le dimanche 25 février 1917, proteste énergiquement contre tout projet de loi concernant la préparation militaire obligatoire de la jeunesse française.

« Déclare se rallier qu'à toute proposition de loi se rattachant à la grande idée émise par le regrettable Jaurès, à l'article 5 de son projet de loi, contenu dans son livre « L'Armée Nouvelle ». Demande que tous les sportifs soient libres de disposer de leurs dimanches et jours fériés pour la libre pratique des sports. Demande à tous les élus socialistes au Parlement de repousser toutes autres propositions d'éducation physique de la jeunesse.

Engage tous ses clubs adhérents à adresser à tous les sénateurs et députés de leurs circonscriptions leurs protestations contre tout projet de préparation militaire obligatoire qui ne ferait que rétablir un militarisme que l'on dit vouloir abolir. — Le secrétaire : PLENDAR.

Cette protestation énergique des jeunes sportifs socialistes sera, il faut l'espérer, entendue par M. Briquet, élu socialiste, rapporteur de la P. M. O. à la Chambre.

## L'ACTION FINANCIÈRE

### De Nouvelles Obligations de la Défense Nationale SONT ÉMISES

La presse anglaise a interprété, avec raison, le remarquable résultat de l'Emprunt britannique, comme un vote de confiance émis à une majorité écrasante.

Il témoigne de la résolution qui anime nos Alliés et de la vigueur avec laquelle ils entendent poursuivre la lutte pour en hâter la conclusion.

Cette préoccupation est la nôtre et nous devons tous rivaliser d'ardeur pour accroître notre action financière.

Dans ce but, nous pouvons acheter des Bons facilement mobilisables et qui tout en procurant un revenu avantageux, nous servent en quelque sorte, à tout moment, d'argent prêt à notre disposition.

Si nos recherches nous ont permis de plus longue durée, nous pouvons acheter des obligations de la Défense nationale, émises à 97,10 par 5 fr. de rente, et remboursables au pair, c'est à dire à 100 fr. de 1920 à 1925.

Le ministre des finances vient de créer un nouveau type d'obligations 5 % émises au pair, à 5 ans d'échéance qui offrent cet avantage d'être remboursables, au gré du porteur, à la fin de la première année et ensuite tous les six mois.

Si le porteur les conserve jusqu'à leur dernière échéance, il bénéficie à ce moment de six mois d'intérêts supplémentaires. C'est une prime intéressante offerte au patriotisme des souscripteurs.

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

## Aux Écoutes

Depuis plus de vingt ans, Valentin exerce aux Palais, l'un des vieux magistrats de la Cour de cassation. Valentin porte des favoris. Très dringé, dans son habit à queue, il a pour fonction d'introduire les justiciables près du procureur de la République. Il en est d'ailleurs très fier.

Vêtu de l'uniforme kaki, sans galons, ni ornements, le colonel qui dirige à Neuilly l'ambulance américaine se présente hier au Parcquet, fait passer sa carte à M. Lescouvé. Le magistrat ordonne qu'on introduise immédiatement ce visiteur.

Valentin revient à l'antichambre, boise l'officier américain de la tête, regarde ses manchettes, le col de sa tunique, puis, d'un geste dédaigneux, désignant la porte du cabinet du procureur, prononce : « Vous pouvez entrer, militaire. »

Le froid excessif qui sévissait le 4 février, a empêché les quinquariers et les quinquaises de solliciter pour l'Éclair l'assistance aux anciens militaires tuberculeux, le concours du grand public parisien.

Pour dédommager les intéressés, le gouvernement a décidé d'autoriser une nouvelle quête sur la voie publique, dans le métropolitain, dans les gares de Paris, etc.

Des instances artistiques seront vendues. Cette fois comme tant d'autres, les Parisiens seront généreux et offriront leur obole pour guérir la plus grave des maladies et combattre, en la tuant dans sa racine, le plus redoutable des bétaux qui menaçaient l'humanité.

## Les Journaux

Nous avons déjà souffert de la mauvaise distribution géographique de nos journaux. On a gaspillé les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur !

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me faisait remarquer récemment, écrit dans l'« Économiste », Maurice Ajan, qu'on avait établi des critères à des centaines de kilomètres des régions où « cultivent les forces hydrauliques dans des pays où les matières d'alimentation étaient rares et chères. Étonnant-nous, après ces héritages économiques, de voir la crise de transports sévir avec fureur ! »

« Un technicien me